

COMMISSION JEUNES

POLE ADMINISTRATIF

Réunion restreinte du jeudi 17 Mars 2022
Procès-verbal n° 15

Président M. Philippe BARRITAUULT
Présents Mmes Emilie AURY (réunion préparatoire du mercredi), Chantal PINTAULT, Sylvie TESSEREAU,
M. Jean-Paul PINTAULT

Approbation du PV n° 14 sans modification

FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE

PRÉPARATION DES ÉQUIPES

▪ L'ÉQUIPE RECEVANTE ET L'ÉQUIPE VISITEUSE

La préparation des équipes doit être réalisée via l'interface web (<https://fmi.fff.fr>) **UNIQUEMENT**.

Ceci permet de récupérer les données en temps réel et d'éviter des échanges de données inutiles sur la tablette :

- Pour les matchs du samedi => dès le mardi et jusqu'au vendredi soir au plus tard
- Pour les matchs du dimanche => dès le mercredi et jusqu'au samedi soir au plus tard

RÉCUPÉRATION DES RENCONTRES ET CHARGEMENT DES DONNÉES DU MATCH

▪ **UNIQUEMENT L'ÉQUIPE RECEVANTE**

Les actions de récupération des rencontres et de chargement des données du match ne sont nécessaires **qu'une seule fois**.

Elles doivent être réalisées sur la tablette de l'équipe recevante :

- Pour les matchs du samedi => à partir du vendredi minuit jusqu'au moins 2 heures avant le début de la rencontre
- Pour les matchs du dimanche => à partir du samedi minuit jusqu'au moins 2 heures avant le début de la rencontre

IMPORTANT :

- L'équipe recevante est en charge de la FMI => c'est la seule qui doit réaliser les opérations de récupération de données. L'équipe visiteuse ne doit faire que des préparations via l'interface WEB.
- Si la récupération des données par le club recevant n'inclut pas les dernières modifications faites par l'équipe visiteuse, **il est inutile de récupérer de nouveau les données**, il suffit d'aller directement dans la partie feuille de match de la FMI pour modifier les compositions avant la rencontre au stade si besoin, l'équipe adverse fera ces ajustements.

U17/U18

Match n°24308286 : Montmorillon (2) – Chasseneuil-St Georges (1) en Départemental 2 poule B du 12/03/22

Courriel du club de Chasseneuil-St Georges signalant une inversion lors de la saisie du résultat, confirmée par l'arbitre de la rencontre. La feuille de match a été rectifiée.

La Commission demande la plus grande vigilance aux clubs lors de la signature d'après-match sur la FMI.

Dossier Classé

Forfait

Match n°24308284 : Montamisé/Sèvres (2) – St Benoit (1) en Départemental 2 poule B du 12/03/22

1^{er} forfait de l'équipe de Montamisé/Sèvres (2) (sans déplacement de St Benoit (1))

Amende de 10€ au club de Montamisé

Feuille de Match Informatisée

Match n°24308240 : Ozon (1) – Mignaloux/Nieuil l'Espoir/Les Roches la Villedieu (1) en Départemental 1 du 12/03/22

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI transmis.

Dysfonctionnement de l'application

Dossier classé

Match n°24308329 : Montamisé/Sèvres (1) – Poitiers ASAC (2) en Départemental 2 poule A du 12/03/22

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI transmis.

Dysfonctionnement de l'application.

Dossier classé

Match n°24308331 : Loudun/ASM (1) – GJ Avenir 86 (1) en Départemental 2 poule A du 12/03/22

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI transmis.

Dysfonctionnement de l'application

La Commission rappelle au GJ Avenir 86 de bien veiller à transmettre sa préparation la veille de la rencontre et au club de Loudun de récupérer les données le matin du match.

Dossier classé

Match n°24308333 : Vicq/St Savin (1) – Vouneuil Béruges/Asptt (1) en Départemental 2 poule A du 12/03/22

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI transmis.

Dysfonctionnement de l'application

Dossier classé

Match n°24308285 : Poitiers 3 Cités/CEP (1) - Valence en Poitou/Vivonne (1) en Départemental 2 poule B du 12/03/22

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI non transmis (annotation au verso de la feuille de match)

Dysfonctionnement de l'application

La Commission rappelle au club de Valence en Poitou OC de bien veiller à transmettre sa préparation la veille de la rencontre et au club de Poitiers 3 Cités de récupérer les données le matin du match.

Dossier classé

U15

Feuille de Match Informatisée

Match n°24308501 : Jaunay-Marigny (1) – GJ VVM Chauvigny (1) en Départemental 1 du 05/03/22

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue avec la composition de Jaunay-Marigny (1). Rapport FMI transmis.

Dysfonctionnement de l'application.

Courriels de l'arbitre de la rencontre, M. BEN SAID Hassan et du GJ VVM Chauvigny indiquant les éléments demandés.

Feuille de match constituée par la commission

Dossier classé

Match n°24308502 : GJ Avenir 86 (1) – GJ Foot Sud 86 (1) en Départemental 1 du 12/03/22

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI transmis.

Aucune préparation ni transmission effectuée par le GJ Foot Sud 86.

1^{er} avertissement au GJ Foot Sud 86.

Dossier classé

Match n°24308504 : GJ VVM Chauvigny (1) – Sèvres/Montamisé (1) en Départemental 1 du 12/03/22

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI transmis.

Dysfonctionnement de l'application

Dossier classé

Match n°24308506 : Migné Auxances (1) – Jaunay-Marigny (1) en Départemental 1 du 12/03/22

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier non reçue. Rapport FMI non transmis.

La Commission demande aux deux clubs plus d'explications sur la non-utilisation de la FMI avant le jeudi 24 mars 2022

Dossier en instance

Match n°24308602 : Mirebeau/L'Envigne (1) – ASM/Loudun/Sammarçolles/Nord Vienne (1) en Départemental 2 poule A du 12/03/22

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI non transmis.

La Commission demande aux deux clubs plus d'explications sur la non-utilisation de la FMI avant le jeudi 24 mars 2022

Dossier en instance

Match n°24308628 : Migné-Auxances (2) – Poitiers 3 Cités (1) en Départemental 2 poule B du 12/03/22

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier non reçue. Rapport FMI non transmis.

La Commission demande aux deux clubs plus d'explications sur la non-utilisation de la FMI avant le jeudi 24 mars 2022

Dossier en instance

Match n°24308629 : Boivre/GJ Val de Vonne/Vasléenne (1) – Cissé (1) en Départemental 2 poule B du 12/03/22

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI non transmis.

La Commission demande aux deux clubs plus d'explications sur la non-utilisation de la FMI avant le jeudi 24 mars 2022

Dossier en instance

U13

Match n° 24325735 : Poitiers 3 Cités (2) – Quinçay (1) en Départemental 3 poule C du 05/03/22

Courriels des clubs de Poitiers 3 Cités et de Quinçay. Pris note.

Forfait

Match n°24325680 : GJ Avenir 86 (2) – Châtelleraut SO (4) en Départemental 3 poule A du 12/03/22

2^{ème} forfait de l'équipe de GJ Avenir 86 (2) (sans déplacement de Châtelleraut SO (4))

Amende de 10€ au GJ Avenir 86

Match n°24325770 : Vouneuil Béruges (1) – La Pallu/Cernay-St Genest (2) en Départemental 3 poule D du 12/03/22

Courriel du club de La Pallu signalant le forfait général de l'équipe La Pallu/Cernay-St Genest (2)

Les équipes devant la rencontrer seront donc exemptes aux dates prévues au calendrier

Amende de 20€ (2x10€) au club de La Pallu

Feuille de Match Informatisée

Match n°24325674 : Loudun/Sammarçolles/Nord Vienne/ASM (2) – Antoigné/Thuré/Cenon/Ingrandes (1) en Départemental 3 poule A du 05/03/22

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier non reçue. Rapport FMI transmis par le club d'Antoigné.

Erreur d'utilisation de la tablette.

La Commission demande aux deux clubs de transmettre **avant le jeudi 24 mars 2022** :

- Le score de la rencontre.
- La composition de leur équipe (numéro de maillot – numéro de licence – nom et prénom)
- Le nom du capitaine
- Les éventuelles blessures.
- Le nom des arbitres assistants

Dossier en instance

Match n°24325467 : Sèvres/Montamisé (1) – Poitiers ASAC (1) en Départemental 1 du 12/03/22

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI non transmis.

La Commission demande aux deux clubs plus d'explications sur la non-utilisation de la FMI avant le jeudi 24 mars 2022

Dossier en instance

Match n° 24325512 : Châtelleraut SO (3) – Beaumont (1) en Départemental 2 poule A du 12/03/22

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier non reçue. Rapport FMI non transmis.

La Commission demande aux deux clubs plus d'explications sur la non-utilisation de la FMI avant le jeudi 24 mars 2022

Dossier en instance

Match n°24325679 : Ozon (1) – Loudun/Sammarçolles/Nord Vienne/ASM (2) en Départemental 3 poule A du 12/03/22

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI transmis.

Dysfonctionnement de l'application

Dossier classé

Match n°24325739 : Vouillé/Latillé/Vendelogne/Boivre (2) – Neuville (2) en Départemental 3 poule C du 12/03/22

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI transmis.

Dysfonctionnement de l'application

La Commission rappelle au club de Vouillé de bien veiller à récupérer les données le matin du match.

Dossier classé

Match n°24325740 : Cissé (1) – Biard (1) en Départemental 3 poule C du 12/03/22

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI non transmis.

La Commission demande aux deux clubs plus d'explications sur la non-utilisation de la FMI avant le jeudi 24 mars 2022

Dossier en instance

Match n°24325742 : Poitiers ASAC (3) – Poitiers 3 Cités (2) en Départemental 3 poule C du 12/03/22

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI non transmis.

La Commission demande aux deux clubs plus d'explications sur la non-utilisation de la FMI avant le jeudi 24 mars 2022

Dossier en instance

Match n°24325767 : Poitiers Beaulieu FC (1) – Fontaine le Comte/Ligugé/Smarves Iteuil (4) en Départemental 3 poule D du 12/02/22

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier non reçue. Rapport FMI non transmis.

La Commission demande aux deux clubs plus d'explications sur la non-utilisation de la FMI avant le jeudi 24 mars 2022

Dossier en instance

Match n°24325768 : St Benoît (2) – Poitiers ASAC (2) en Départemental 3 poule D du 12/03/22

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI transmis.

Dysfonctionnement de l'application

La Commission rappelle au club de St Benoît de bien veiller à récupérer les données le matin du match.

Dossier classé

Match n°24325824 : Sèvres/Montamisé (2) – Nouaillé/Les Roches La Villedieu (2) en Départemental 3 poule F du 12/03/22

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI transmis.

Dysfonctionnement de l'application

La Commission rappelle au club de Sèvres Anxaumont de bien veiller à récupérer les données le matin du match.

Dossier classé

U11

Rappel : la commission souhaite vivement que les clubs respectent l'organisation des plateaux

Exemple : si une équipe est absente, l'équipe est déclarée forfait mais il faut respecter les matchs prévus avec les équipes en présence. Il ne sera pris en compte que les rencontres programmées.

Feuilles de plateau : merci d'utiliser la version qui est sur le site du district et de les envoyer par courrier dès le lundi suivant les rencontres. **L'envoi par mail ne sera pas pris en considération**

Poule H – plateau 2 du 05/02/22

Mail de Poitiers 3 Cités signalant que le plateau n'a pas eu lieu.

La commission annule les rencontres et enregistre match perdu à toutes les équipes avec 0 point et 0 but

Poule I – plateau 1 du 05/02/22 à Neuville

Rappel : Feuille de match non reçue à ce jour.

La commission demande aux clubs de Dissay, Neuville, Asm et Vouillé si le plateau a bien eu lieu.

Si oui merci de nous donner les résultats et vos compositions.

Poule C – plateau 2 du 12/03/22 à Jaunay-Marigny

Feuille de résultats reçue sans la feuille de licences.

La Commission demande au club de Jaunay-Marigny de lui transmettre le document pour le jeudi 24 mars 2022

Poule H – plateau 2 du 12/03/22 à Poitiers 3 cités

Feuille de match reçue avec deux scores manquants : Vivonne (1) – Poitiers 3 Cités (2) et Biard (1) – Poitiers 3 Cités (2)

La Commission demande aux clubs concernés de lui transmettre pour le jeudi 24 mars 2022 les résultats de ces deux rencontres.

Dossier en instance

Poule K – plateau 1 du 12/03/22 à Poitiers Beaulieu FC

Feuille de match reçue sans résultat

La Commission demande aux clubs de lui transmettre pour le jeudi 24 mars 2022 les scores de ces rencontres.

Dossier en instance

Forfait

Rencontres du 05/02/22

Poule G – plateau 2

Poule M – plateau 2

Forfait des équipes de St Maurice Gençay/Fleuré (2) et (3) en raison de cas COVID.

Compte-tenu de la justification d'au moins un cas Covid avéré, la Commission décide de ne pas amender le club de St Maurice Gençay.

Rencontres du 12/03/22

Poule C – plateau 2

1^{er} forfait de l'équipe d'Ozon (1). Amende de 10€ au club d'Ozon.

Poule E – plateau 1

1^{er} forfait de l'équipe de Buxerolles (1). Amende de 10€ au club de Buxerolles

Poule E – plateau 2

1^{er} forfait de l'équipe de L'Envigne (1). Amende de 10€ au club de L'Envigne

Poule H – plateau 1

1^{er} forfait de l'équipe de GJ Val de Vonne (2). Amende de 10€ au club de GJ Val de Vonne

Poule I – plateau 1

1^{er} forfait de ASM (2). Amende de 10€ au club de l'ASM

Poule J – plateau 1

1^{er} forfait de l'équipe de Loudun/Sammarçolles (2). Amende de 10€ au club de Loudun

Poule L – plateau 1

1^{er} forfait de l'équipe de Vicq/St Savin (1). Amende de 10€ au club de Vicq sur Gartempe.

U7-U9

Feuilles de compte rendu et licences clubs non reçues

Plateaux du 05/03/22

Secteur 1 plateau de Sammarçolles
Secteur 8 plateaux de St Martin la Rivière et de l'Isle Jourdain

Plateaux du 12/03/22

Secteur 1 plateau de Loudun
Secteur 5 plateau de Biard
Secteur 8 plateau à L'Isle Jourdain

Plateaux non programmés : - le 05/03/22 sur le secteurs 5 et 6
- le 12/03/22 sur le secteur 7

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

La Commission décide d'annuler l'amende ci-dessous :

Rencontres du 05/02/22

U11 - Poule H - J2 - plateau 2 : Poitiers 3 Cités (les 3 autres équipes prévues ne se sont pas déplacées)

Amende de 12€

Rencontres du 12/03/22

- Match n°24308506 : Migné Auxances (1) – Jaunay-Marigny (1) en U15 Départemental 1
- Match n°24308628 : Migné-Auxances (2) – Poitiers 3 Cités (1) en U15 Départemental 2 poule B
- Match n° 24325512 : Châtellerault SO (3) – Beaumont (1) en U13 Départemental 2 poule A
- Match n°24325767 : Poitiers Beaulieu FC (1) – Fontaine le Comte/Ligugé/Smarves Iteuil (4) en U13 Départemental 3 poule D

- U11 – Poule F – plateau 1 : Châtellerault SO
- U11 – Poule G – plateau 2 : Valdivienne

LICENCES MANQUANTES

U11 Poule G - plateau 1 : Adriers/Usson-L'Isle (1) (toutes les licences). Amende forfaitaire de 17€

U11 Poule H – plateau 2 : Poitiers 3 Cités (2) (toutes les licences). Amende forfaitaire de 17€

Prochaine réunion, jeudi 24 mars 2022, sur convocation
Le Président, Philippe BARRITault